



Un repli de la part des créatrices picardes dans les activités tertiaires

En 2014, les femmes sont à l'origine de 28 % des entreprises créées en Picardie. Globalement, cette proportion évolue peu depuis 2002. Cependant, dans certains secteurs d'activité, la place des femmes dans les créations est en recul en 2014 par rapport aux années 2006 et 2010. La prépondérance des femmes dans les activités de santé et de service à la population et celle des hommes dans l'industrie et les services aux entreprises perdure au fil des générations, mais aussi dans les territoires. Tout au plus, les territoires de densité intermédiaire sont plus ouverts à la création. Au regard de l'évolution entre 2002 et 2014 dans les territoires, ce sont les jeunes femmes diplômées qui contribuent à accroître la place des femmes dans la création d'entreprise.

Joël Dekneudt, Cédric Tassart, Insee

Au cours du 1^{er} semestre 2014, 700 femmes ont créé une entreprise en Picardie, le même nombre qu'en 2010, à quelques

unités près. Cependant, ces entreprises se répartissent de manière assez différente entre ces deux années.

En 2014, 38 % des entreprises créées par une femme appartiennent aux secteurs des services aux ménages ou de la santé, activités fortement féminisées, soit six points de plus qu'en 2010 (32%). C'est un niveau jamais atteint sur les quatre générations suivies par SINE (*définitions*) depuis 2002. La part du secteur industriel a augmenté de trois points entre 2010 et 2014, approchant désormais 10 % des créations féminines (*figure 1*).

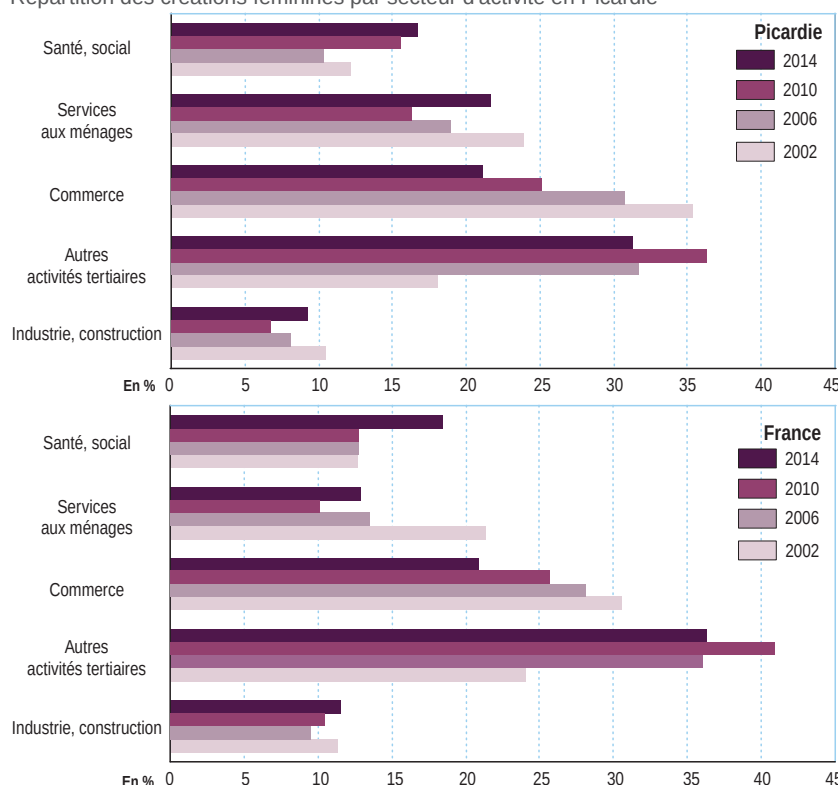
À l'inverse, la part des nouvelles entreprises du commerce, activité moyennement féminisée, diminue par rapport à 2010 passant de 25 % à 22 % de l'ensemble des créations. Une diminution qui se poursuit depuis 2002, année où le domaine commercial arrivait en tête des créations féminines (36 %). Pour compléter ce tour d'horizon, 32 % des créatrices ont investi dans d'autres activités tertiaires (services aux entreprises essentiellement), au même niveau qu'en 2006 mais cinq points de moins qu'en 2010.

Les activités tertiaires moins favorables à la création féminine en 2014 qu'en 2010

En 2014, seule l'augmentation des créations dans les services aux ménages a permis le maintien du nombre de créatrices d'entreprises à son niveau de 2010. Comme il y a eu davantage de créateurs masculins dans la plupart des autres secteurs d'activité, la part des femmes se ré-

1 Depuis 2002, le commerce perd du terrain parmi les créations féminines

Répartition des créations féminines par secteur d'activité en Picardie



Source : Insee, SINE

duit par rapport à 2010, à l'exception de l'industrie (figure 2).

Quatre groupes d'activités tertiaires se caractérisent par l'implication des femmes dans les créations. Le premier comprend essentiellement des activités de services rendus à la population tels que coiffure, salon de beauté... En Picardie, 58 % des nouvelles entreprises sont créées par une femme en 2014, au même ni-

veau qu'en 2010 et 2006. Ce secteur est davantage féminisé en Picardie qu'en moyenne nationale, la part des créatrices y est quatre à cinq points supérieure pour les quatre générations d'entreprises observées depuis 2002.

Le second groupe rassemble des activités de la santé et du social. Les femmes y représentent 54 % des créateurs, soit un recul de treize points par rapport à 2010, alors que le nombre total

de créations est stable. En France, le nombre de créations augmente et les femmes sont en tête avec 60 % des nouvelles entreprises créées, six points de plus qu'en 2010.

Le commerce constitue le 3ème groupe. La part des femmes dans les créations en Picardie, de l'ordre d'un tiers de 2002 à 2010, est seulement de 29 % en 2014. Cette baisse s'observe également au niveau national où la part des créatrices dans ces activités diminue depuis 2006 pour avoisiner 30 % en 2014.

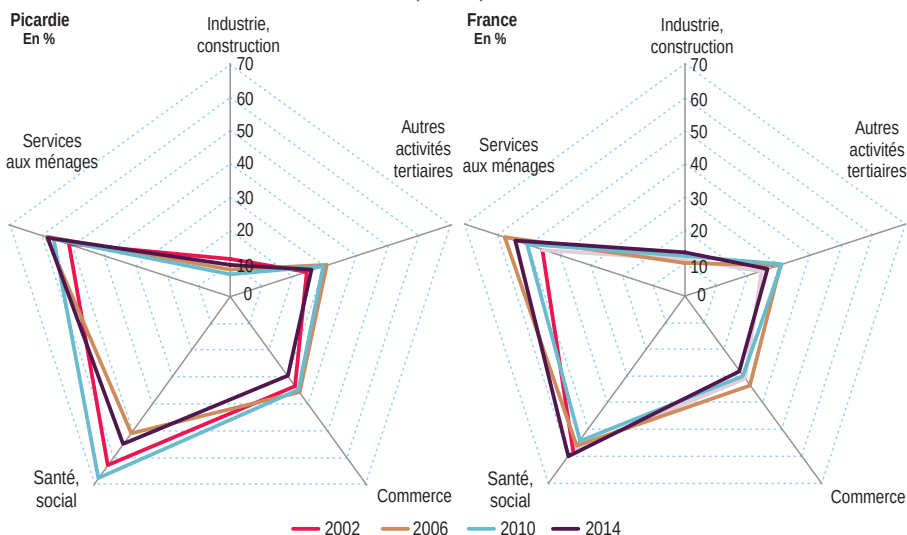
Enfin, les autres activités tertiaires, rassemblant essentiellement des services aux entreprises et du transport, constituent le groupe le moins féminisé, avec 26 % de créatrices en 2014. Ici encore, l'année 2014 est en retrait : en 2006 et 2010, les femmes étaient à l'origine de 30 % des créations. L'évolution en Picardie ne se démarque pas de l'ensemble de la France.

Au total, 28 % des créateurs en 2014 sont des femmes, un point de moins qu'en 2010. Ce taux a globalement peu évolué ; au dessus du niveau national en 2002, il est au niveau de la France pour les entreprises créées en 2006, 2010 et 2014 (figure 3).

La répartition des nouvelles entreprises par secteur d'activité selon les années explique cette relative stabilité malgré le recul de la part des créatrices dans les activités tertiaires. Si ces activités étaient restées aussi féminisées qu'en 2010, la part des femmes dans les créations serait supérieure à 30 % en 2014. Les années 2006 et 2010 ont été ainsi plus favorables à la création féminine que 2002 et 2014.

2 En 2014, un recul de la part des créatrices dans les activités tertiaires

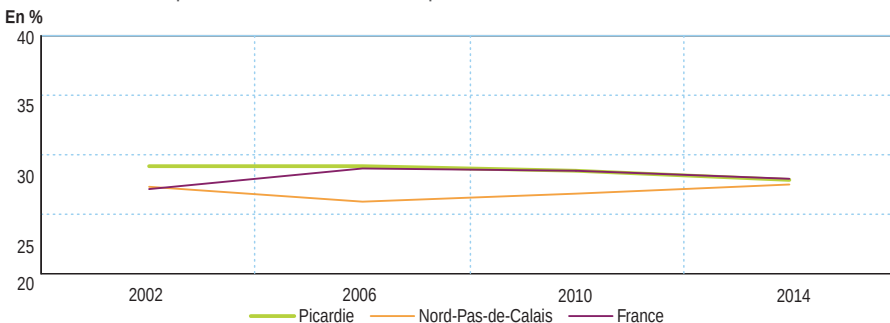
Part des femmes dans les créations d'entreprises par secteur d'activité



Source : Insee, SINE

3 De 2002 à 2014, la part des créatrices est stable

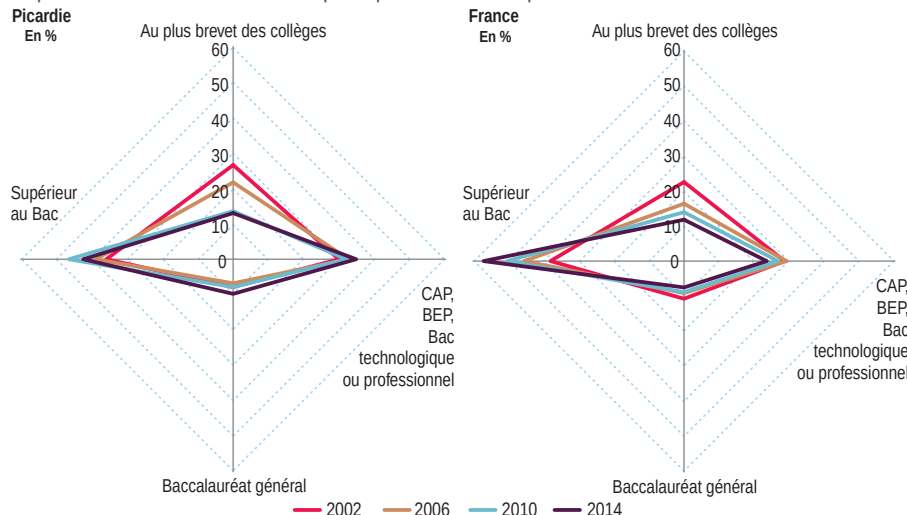
Part des femmes parmi les créateurs d'entreprise



Source : Insee, SINE

4 En 2014, 46 % des créatrices d'entreprise en Picardie sont diplômées de l'enseignement supérieur

Répartition des créatrices d'entreprise par niveau de diplôme



Source : Insee, SINE

Des créatrices moins souvent diplômées de l'enseignement supérieur en 2014 qu'en 2010

De 2010 à 2014, le glissement des créations des services aux entreprises vers les services aux ménages s'accompagne d'une réduction de 46 % à 43 % de la part des créatrices titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (figure 4). En effet, les créatrices des services aux entreprises possèdent plus fréquemment un diplôme universitaire alors que l'investissement dans les services aux ménages est davantage accessible aux créatrices moins diplômées.

L'écart de niveau de formation s'est creusé avec le niveau national où la part des créatrices diplômées du supérieur augmente de 50 % à 57 %. Cet accroissement s'explique notamment par l'augmentation des créations dans le secteur sanitaire et social. Dans ce secteur, les créatrices d'entreprises sont fréquemment titulaires d'un diplôme spécifique à ces professions, comme les infirmières ou les sages-femmes. En Picardie, les créations dans ce domaine sont restées au même niveau en 2010 et 2014.

Une seconde cause de l'accroissement de l'écart de formation de la Picardie avec la moyenne nationale est liée au chômage plus élevé dans la région. En 2014, 31 % des créatrices picardes étaient au chômage avant la création de leur entreprise, seulement un point de moins qu'en 2010. Pour l'ensemble du pays, cette proportion est de 28 % en 2014, en baisse de six points par rapport à 2010. Or, seulement un tiers des créatrices qui étaient au chômage ou inactives

avant de créer leur entreprises sont diplômées du supérieur, alors qu'elles sont la moitié parmi les créatrices qui avaient un emploi.

Une place accrue des diplômés de l'enseignement professionnel du secondaire

Les facteurs précédents n'expliquent qu'en partie les différences entre la Picardie et la moyenne nationale. Une spécificité de la région est la part élevée des créateurs titulaires d'un diplôme de l'enseignement professionnel du secondaire, que ce soit parmi les femmes (35 % vs 24 %) ou parmi les hommes (41 % vs 32 %).

Cette spécificité régionale perdure sur les quatre générations de créateurs d'entreprise observées depuis 2002 et se renforce depuis 2006, notamment pour les créatrices (figure 5). La part de ces diplômés décroît dans l'ensemble du pays : 24 % des créatrices d'entreprise avaient un diplôme professionnel en 2014, six points de moins qu'en 2006. À l'inverse, cette part a augmenté de quatre points en Picardie passant de 31 % à 35 %.

Avec davantage de créatrices issues de la formation professionnelle du secondaire et de l'enseignement supérieur, les nouvelles cheffes d'entreprises qui démarrent avec au plus le brevet des collèges diminuent : 13 % des créatrices en 2014, 28 % en 2002. Cette baisse rapproche la région du niveau national (12 % en 2014, 24 % en 2002). Un rapprochement similaire s'observe pour les hommes ; en 2014, 19 % des créateurs n'ont pas de diplôme supérieur au brevet des collèges, comme au niveau national.

Des entreprises plus modestes pour les femmes comme pour les hommes

Comme observé pour le niveau de formation des créateurs, les évolutions des caractéristiques des entreprises féminines de 2010 à 2014 sont proches de celles observées pour les hommes. Ainsi, la part des entreprises ayant démarré avec un capital de moins de 4 000 euros a augmenté de 40 % à 44 % pour les femmes, et de 27 % à 33 % pour les hommes (figure 6).

La situation économique des diverses activités impacte autant les décisions des créatrices que celles des créateurs. Cela explique que la structure des entreprises créées (taille, capital, statut) évolue de manière similaire pour les femmes et pour les hommes.

En 2014, les territoires de densité intermédiaire sont les plus ouverts à la création au féminin

La prépondérance féminine dans les créations des activités de santé ou de services aux ménages et celles des hommes dans d'autres, comme l'industrie et les services aux entreprises, ne se dément ni dans le temps ni dans l'espace. En effet, la prépondérance d'un genre ou de l'autre selon les activités se retrouve dans les 26 territoires picards qui ont enregistré au moins une cinquantaine de créations au premier semestre 2014 (définitions). Par ailleurs, ces territoires

se distinguent à la fois par la place plus ou moins importante prise par les femmes dans la création d'entreprises les plus genrées et leur intensité de peuplement (figure 7).

En 2014, les territoires de densité intermédiaire, essentiellement situés autour des grandes agglomérations, sont les plus ouverts à la création féminine d'entreprise. Les femmes y sont à la tête de 30 % des nouvelles entreprises, près de six points de plus que dans les zones de forte densité et quatre points de plus que dans les zones de faible densité (figure 8).

Néanmoins, la part des créatrices dans des entreprises relevant d'activités plus fortement « féminisées » (secteur de la santé et de l'action sociale, par exemple) est plus élevée dans les territoires de densité intermédiaire (50 %) et ceux de plus faible densité (52 %).

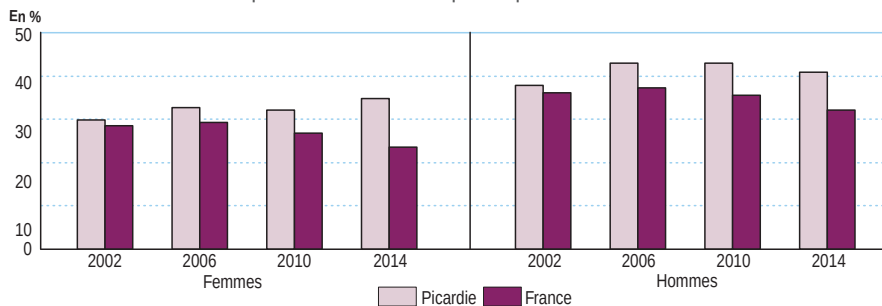
Les créatrices jeunes et diplômées portent la participation des femmes à la création d'entreprise

Par rapport à 2002, la contribution des femmes à la création d'entreprise dans les territoires a évolué de manière hétérogène. Ainsi, Amiens qui comptait un tiers de créatrices en 2002 n'en compte qu'un quart en 2014, évolution inverse de Saint-Quentin.

Le facteur le plus discriminant du profil des créatrices dans les évolutions locales est leur situation antérieure. La progression de la part des femmes dans la création en 2014 s'explique, pour huit des dix territoires, à la fois par la baisse du nombre de créatrices en sortie du chômage et la plus forte présence de jeunes femmes en sortie d'études (figure 9).

5 Les diplômes professionnels du secondaire gagnent du terrain auprès des créatrices picardes

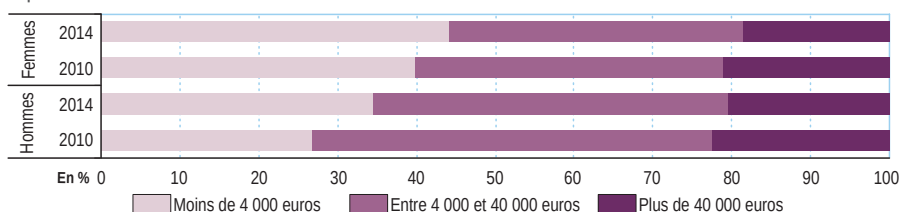
Part des créateurs d'entreprise titulaires d'un diplôme professionnel



Source : Insee, SINE

6 Davantage de créatrices que de créateurs démarrent avec moins de 4 000 euros

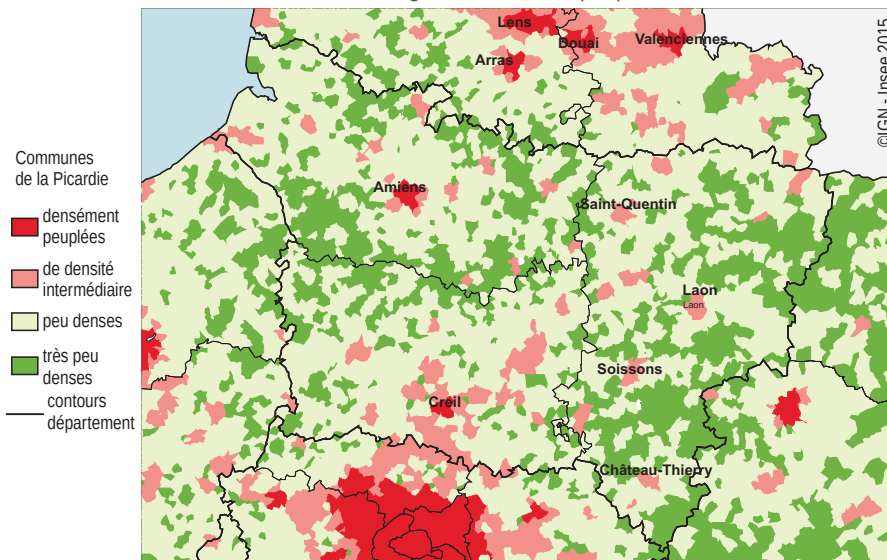
Répartition des créations selon le niveau d'investissement initial



Source : Insee, SINE

7 Un peuplement différent d'un département à l'autre

Les communes de la Picardie selon leur degré de densité de peuplement



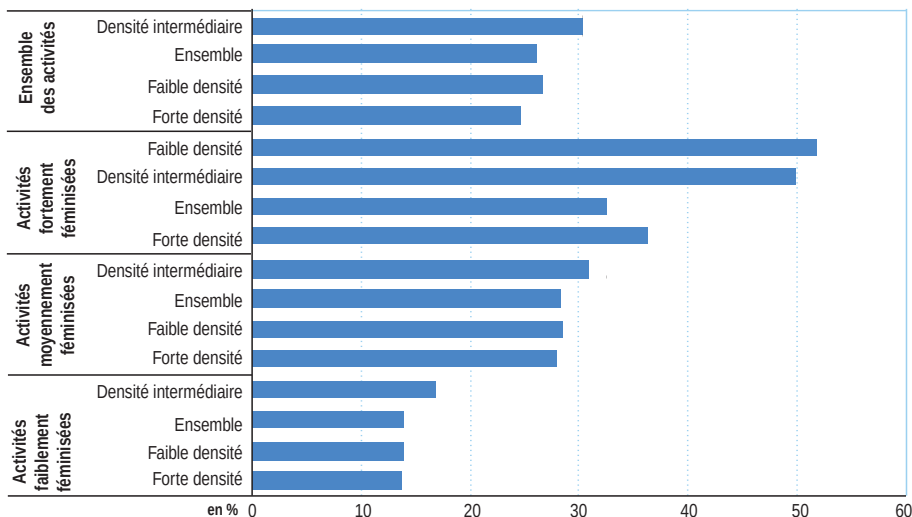
Source : Insee, revenus fiscaux localisés 2011

À l'inverse, pour une douzaine de territoires, la proportion de créatrices diminue et s'accompagne d'une stabilité du nombre de créatrices antérieurement au chômage doublée d'une plus faible part de jeunes diplômées.

Au final, pour deux tiers des territoires, ce sont les jeunes femmes qualifiées qui contribuent localement à accroître la place des femmes dans la création d'entreprise. ■

8 La féminisation des activités est plus marquée dans les communes de densité intermédiaire

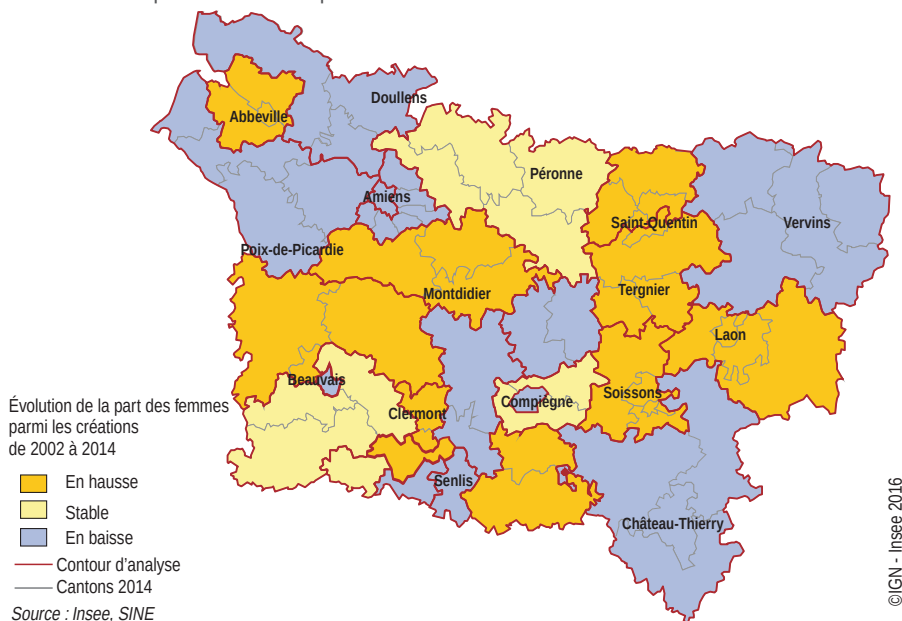
Part des femmes parmi les créateurs d'entreprises selon la densité de peuplement en 2014



Source : Insee, SINE

9 Davantage de femmes parmi les créateurs dans dix territoires

Évolution de la part des femmes parmi les créations de 2002 à 2014



Définitions

SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises) est un dispositif qui suit pendant cinq ans une génération de nouvelles entreprises sur quatre par trois enquêtes. Une première interrogation a lieu dans les premiers mois suivant la création, une deuxième après trois ans d'activité et une troisième après cinq ans.

Dans le cadre de SINE, l'Insee a effectué l'interrogation exhaustive des nouveaux entrepreneurs picards du premier semestre 2014 des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands. Une extension de l'enquête avait déjà été réalisée pour la génération d'entreprises créées au premier semestre 2002.

Les 26 zones retenues pour l'analyse infra-départementale ont été constituées pour rassembler au moins 50 créations d'entreprises au cours du premier semestre 2014 (dont une vingtaine de créations féminines). Elles recouvrent soit une commune, soit un regroupement des parties de cantons hors partie commune centre, soit un regroupement de cantons.

Création d'entreprises

Depuis janvier 2007, la notion de création d'entreprises s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen : une création d'entreprises correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Cette nouvelle notion de création d'entreprises est plus large que celle de création pure puisqu'elle inclut notamment les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. Cette continuité est évaluée à la lumière de la localisation de l'entreprise et de l'activité qui y est exercée.

Grille communale de densité de peuplement

La grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur des communes. La grille communale permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes : les communes densément peuplées, les communes de catégorie intermédiaire et les communes peu denses et les communes très peu denses regroupées dans cette étude.

Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie
130, avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Rédactrice en chef :
Nadine Lhuillier
ISSN : 2493-1292
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Dekneudt J., Tassart C., « Les femmes à l'origine de 27% des créations d'entreprise en 2014 », *Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie Analyses*, n° 21 - 2016
- Richet D., Thomas S., « Les créateurs d'entreprises en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes qu'en 2010 », *Insee Première*, n°1600, juin 2016
- Huygen A-C., Le Scouëzec P., Tassart C., « Femmes et création d'entreprises : les freins se desserrent », *Insee Analyses Picardie* n°14 - 2015
- Reboul J-L., Dekneudt J., « Une meilleure formation mais de moins bonnes conditions d'emploi pour les femmes », *Insee Picardie Analyses* n°77 - 2013

